

Mode d'emploi

Suspension solaire à LED « Alexandria

N° d'art. 102251



Ce mode d'emploi concerne exclusivement ce produit. Il contient des informations importantes sur la mise en service et la manipulation. Veuillez à y faire attention, même si vous transmettez ce produit à des tiers.

Archivez donc ce mode d'emploi pour pouvoir le consulter.

1. Introduction

Nous vous remercions d'avoir acheté ce produit. Vous avez acheté un produit qui a été construit selon l'état actuel de la technique. Afin de préserver cet état et de garantir un fonctionnement sans danger, vous devez, en tant qu'utilisateur, respecter ce mode d'emploi.

2. Utilisation conforme à la destination

La lampe solaire à suspendre est conçue pour éclairer une terrasse, un jardin d'hiver ou une tonnelle. Le module solaire séparé est fixé à un endroit ensoleillé à l'aide d'un clip de maintien.

Le câble permet de suspendre la lampe à suspension, par exemple au plafond d'une pièce. Le câble de 5 m de long entre le module solaire et la suspension permet alors un placement optimal du module solaire et de la suspension.

Le produit est conçu pour une utilisation en extérieur (indice de protection IP44).

Les batteries se rechargent le jour et lorsque la lumière du soleil est suffisante ; au crépuscule, les LED de la suspension s'allument automatiquement et s'éteignent au lever du jour.

Les consignes de sécurité ainsi que toutes les autres informations contenues dans ce mode d'emploi doivent impérativement être respectées. Lisez attentivement l'ensemble du mode d'emploi avant le montage et la mise en service.

3. Volume de livraison

- Lampe à suspendre et module solaire
- Clip de fixation
- Anneau de suspension
- Mode d'emploi

4. Explications des symboles, inscriptions



Ce symbole indique des dangers particuliers ou des informations importantes dont il faut absolument tenir compte.



Le symbole de la flèche est utilisé lorsque des informations ou des conseils particuliers doivent être donnés.

5. Consignes de sécurité



La garantie est annulée en cas de dommages causés au produit par le non-respect de ce mode d'emploi. Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs qui en découlent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une manipulation incorrecte ou le non-respect des consignes de sécurité.

a) Généralités

- Le produit ne doit pas être transformé ou modifié. Cela annule non seulement l'autorisation/la garantie, mais peut également entraîner des problèmes de sécurité. Veuillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d'enfants, ce n'est pas un jouet ! Attention à la lumière LED : ne pas regarder dans le faisceau lumineux LED ! Ne pas regarder directement ou avec des instruments optiques !
- Le produit ne doit pas être soumis à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution, les chocs, les coups ou les chutes, même de faible hauteur, peuvent l'endommager.
- Gardez le matériel d'emballage hors de portée des enfants, il pourrait devenir un jouet dangereux pour eux.
- Si le produit est endommagé ou ne fonctionne plus, ne l'utilisez plus, faites-le contrôler par un spécialiste ou mettez-le au rebut de manière écologique.
- Si vous avez encore des questions auxquelles ce mode d'emploi ne répond pas, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous adresser à un autre spécialiste.

b) Accumulateurs

Trois accumulateurs sont déjà installés sur la face inférieure du module solaire à la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Ceux-ci sont chargés automatiquement en fonction du rayonnement solaire sur le module solaire.

Les accumulateurs peuvent être remplacés (par exemple lorsque leur capacité diminue après une longue durée de fonctionnement). Respectez donc les consignes de sécurité suivantes concernant les accumulateurs :

- Les accumulateurs ne doivent pas tomber entre les mains d'enfants, rangez-les donc toujours hors de portée des enfants. En cas d'ingestion d'une batterie, il n'y a pas seulement un risque d'étouffement, mais les composants sont nocifs pour la santé (par ex. risque de brûlure chimique ou d'empoisonnement). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !
- Ne court-circuitez jamais les batteries, ne les démontez pas, ne les jetez jamais au feu. Il y

a risque d'incendie et d'explosion !

- Les batteries ne doivent pas être humides ou mouillées.
- N'endommagez jamais l'enveloppe extérieure d'une batterie. Non seulement des substances dangereuses pour la santé peuvent s'échapper, mais il y a aussi un risque d'explosion dû à un court-circuit.
- Si des liquides ou d'autres substances s'échappent d'une batterie (par exemple en cas d'endommagement, de vieillissement ou de décharge profonde), ils peuvent provoquer des brûlures ou d'autres atteintes de la peau en cas de contact. Utilisez donc toujours des gants de protection appropriés. Les surfaces ou les objets qui entrent en contact avec les liquides/substances qui s'échappent d'une batterie peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support approprié.
- Un accu endommagé, qui a fui ou qui est gonflé ne doit plus être rechargé. Il y a un risque d'explosion ! Éliminez un tel accumulateur de manière appropriée.
- Avant d'éliminer une batterie, les contacts de connexion ouverts doivent être recouverts d'un morceau de ruban adhésif afin d'éviter tout risque de court-circuit, par exemple dans le conteneur d'élimination. En cas de court-circuit, il n'y a pas seulement un risque d'explosion, mais aussi d'incendie.
- Lors du remplacement des accumulateurs intégrés, n'utilisez que 3 accumulateurs NiMH de même type (même fabricant, même type, même capacité), ne mélangez pas des accumulateurs différents.
- N'insérez jamais de piles non rechargeables, mais uniquement des piles rechargeables appropriées.
- L'électronique de charge du produit est conçue pour les accumulateurs NiMH (type voir chapitre « Caractéristiques techniques »). L'utilisation d'autres types d'accumulateurs présente un risque d'incendie et d'explosion !

6. Mise en service

a) Choix du lieu de montage/d'installation

Choisissez pour le module solaire un emplacement qui soit exposé le plus longtemps possible au plein soleil. Ce n'est qu'ainsi que les accumulateurs peuvent être suffisamment chargés par le module solaire.

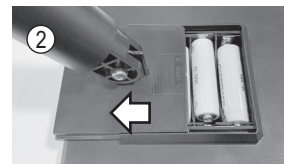
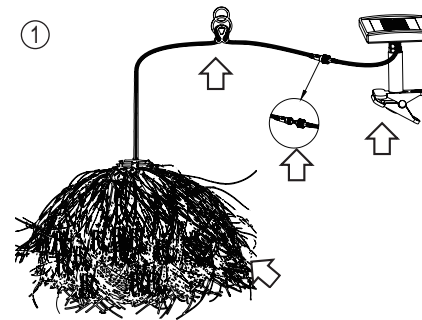


Veuillez à ce qu'il n'y ait pas d'autres sources de lumière (par exemple des lampes extérieures ou des lampadaires) à proximité du module solaire dans l'obscurité, sinon la lampe suspendue ne sera pas activée.

Le câble de 5 m de long reliant le module solaire à la suspension vous donne une marge de manœuvre suffisante pour choisir l'emplacement.

b) Placement de la suspension (image 1)

En raison de son faible poids, la suspension peut être suspendue directement par le câble de connexion, par exemple à un crochet. Utilisez le crochet en plastique fourni pour régler la hauteur optimale de la suspension. Le câble est accroché dans le bas du crochet au moyen d'une boucle, le crochet peut ensuite être suspendu à un endroit approprié. Pour faciliter le montage, le module solaire peut être séparé du luminaire par une connexion enfichable.



Si vous souhaitez fixer un crochet de suspension au plafond de la pièce, veuillez à ne pas endommager de câbles/conduites lorsque vous percez ou vissez !

c) Montage du module solaire

Choisissez pour le module solaire un emplacement qui soit exposé le plus longtemps possible au plein soleil. Ce n'est qu'ainsi que les batteries peuvent être suffisamment chargées par le module solaire.



Si la lumière d'un lampadaire ou d'un luminaire extérieur brille sur le module solaire, cela peut, selon la luminosité, empêcher la lampe suspendue de s'allumer.

Si la lumière d'un lampadaire ou d'un luminaire extérieur brille sur le module solaire, cela peut, selon la luminosité, empêcher la lampe suspendue de s'allumer.

S'il y a un film de protection sur le module solaire, retirez-le. Ouvrez le couvercle du compartiment de la batterie à l'arrière du module solaire et retirez la bande de protection (image 2). Cette bande de protection empêche la décharge de la batterie pendant le stockage !

Enfichez le clip de maintien sur le tube du module solaire, voir l'image au chapitre 6. b) et fixez le module solaire avec le clip de maintien à un endroit stable approprié.



Le module solaire doit être orienté vers le soleil. Le courant de charge le plus élevé est obtenu lorsque le soleil brille verticalement sur le module solaire. L'inclinaison peut être réglée à l'aide d'une articulation située à l'arrière du module solaire.

Le produit est maintenant prêt à fonctionner.

7. Fonctionnement

Lors de la première mise en service, les batteries ne sont pas encore complètement chargées, de sorte que la suspension ne s'allume pas longtemps après la tombée de la nuit (voire pas du tout). Il convient donc d'attendre une journée ensoleillée. La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que les accumulateurs puissent être entièrement chargés. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.

➔ En hiver, pensez à enlever la neige du module solaire.

8. Mise hors service / rangement

Si vous ne souhaitez pas utiliser le produit pendant une période prolongée (par exemple en cas de stockage), retirez les accumulateurs du module solaire afin d'éviter une décharge totale nuisible. La manière de retirer/changer les accumulateurs est décrite au chapitre 10.

Conservez le produit dans un endroit sec et à l'abri du gel, hors de portée des enfants.

9. Aide au dépannage

La lampe suspendue ne s'allume pas dans l'obscurité :

- Avez-vous retiré la bande de protection de la batterie lors de la mise en service ? Voir le point 6c.
- La lumière d'un luminaire extérieur ou d'un lampadaire brille sur le module solaire. Celle-ci simule la lumière du jour et empêche la lampe suspendue de s'allumer. Placez le module solaire à un autre endroit, plus sombre.
- Si vous avez remplacé les accumulateurs - sont-ils correctement insérés (respecter la polarité plus/+ et moins/-) ?
- Les accumulateurs sont vides (par ex. après la première mise en service) et doivent d'abord être rechargés. Attendez une journée ensoleillée.
- S'il y a de la neige sur le module solaire en hiver, enlevez-la.

La lampe suspendue n'éclaire pas longtemps dans l'obscurité :

- Les batteries ne sont pas suffisamment chargées (par exemple après une journée de pluie sans soleil).
- La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que les accumulateurs puissent être entièrement chargés.
- Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.
- La capacité des accumulateurs a fortement diminué (par exemple après 2 ans de fonctionnement). Remplacez les accumulateurs par un nouveau, voir chapitre 10.
- Contrôlez si le module solaire est encrassé et nettoyez-le.

10. Maintenance + entretien

a) Généralités

Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux, sec et non pelucheux.



N'utilisez jamais de produits de nettoyage agressifs. Ceux-ci peuvent endommager les surfaces.

b) Module solaire

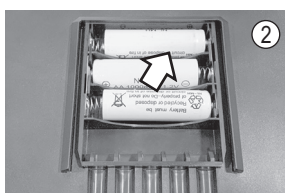
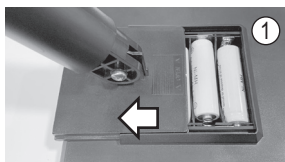
Nettoyez la surface du module solaire avec un chiffon doux humidifié avec de l'eau. N'appuyez jamais fortement sur la surface, car la vitre de protection ou le module solaire pourrait sinon se briser.

c) Remplacement de la batterie

La capacité des accumulateurs diminue avec le temps. Il peut donc s'avérer nécessaire de les remplacer (par exemple après 2 ans d'utilisation). Procédez comme suit :

- Faites glisser le couvercle avec le support dans la direction « OPEN » (image 1) et retirez le couvercle.
- Remplacez les 3 batteries par des neuves (image 2). Veillez à ce que la polarité soit correcte (respectez le plus/+ et le moins/-). Utilisez uniquement des accumulateurs NiMH. Vous pouvez utiliser des batteries de plus grande capacité (p. ex. 2500 mAh) à la place des batteries NiMH existantes.
- Remettez le couvercle du compartiment à piles dans la bonne orientation et fermez le compartiment à piles.

➔ Nous recommandons de charger complètement les nouvelles batteries avec un chargeur de batterie approprié avant de les insérer.



11. Elimination des déchets

a) Généralités



Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que cet appareil doit être éliminé séparément des déchets municipaux non triés à la fin de sa durée de vie.

Tout détenteur d'un appareil usagé est tenu de le faire collecter séparément des déchets municipaux non triés. Ils sont également tenus de séparer les piles et accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, si cela est possible sans les détruire.

Les distributeurs d'appareils électriques et électroniques sont légalement tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés. Nous mettons à votre disposition les possibilités de restitution gratuites suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les points de collecte que nous avons créés
- dans les points de collecte des organismes publics d'élimination des déchets ou auprès des systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les appareils électriques.

L'utilisateur final est responsable de l'effacement des données personnelles sur l'appareil usagé à éliminer.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés

b) Accumulateurs/piles

En tant qu'utilisateur final, vous êtes légalement tenu (Ordonnance relative à l'élimination des piles usagées) de rapporter tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter avec les ordures ménagères.



Les accumulateurs/piles contenant des substances nocives sont marqués du symbole ci-contre, qui indique l'interdiction de les jeter avec les ordures ménagères. Les désignations du métal lourd déterminant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb, Li=lithium (la désignation figure sur les accumulateurs/piles, par exemple sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez déposer gratuitement vos piles/accumulateurs usagés dans les points de collecte de votre commune ou partout où des piles/accumulateurs sont vendus. Vous remplissez ainsi les obligations légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Important : les contacts exposés des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (par exemple avec un morceau de ruban adhésif) avant d'être retournés, afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont vides, l'énergie résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).

12. Données techniques

Module solaire:	5 V/ 320 mA, 1,6 Wp
Indice de protection:	IP44
Classe de protection:	III
Source lumineuse:	Source lumineuse LED
Couleur de lumière:	2800K (blanc chaud)
Flux lumineux LED:	env. 45 lm
Type d'accu:	3x NiMH, Mignon/AA, 1,2 V chacun, 2000 mAh, interchangeable
Durée d'éclairage	Max. env. 10 h avec des accus pleins
Longueur du câble:	5 m
Dimensions:	(DxH) env. 60 x 20 cm



Cet appareil, ses accessoires et piles se recyclent

À DÉPOSER EN MAGASIN

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

OU

Points de collecte sur www.quefairemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



Mentions légales

Copyright 2025 by esotec GmbH, Weberschlag 9, 92729 Weiherhammer, www.esotec.de

Assistance à la clientèle :

En cas de problèmes ou de questions sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : 09605/92206-0 (Vous trouverez les horaires de téléphone sous www.esotec.de)

Email pour les commandes de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

Email en cas de questions sur le produit : technik@esotec.de